

### HAUT du THEM - CHÂTEAU LAMBERT

Mairie: 3, rue de la Vierge

70440 HAUT du THEM Tel. 03.84.20.40.84 Fax 03.84.63.86.80

## COMPTE RENDU SOMMAIRE DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

De la séance du 26 février 2018

Étaient présents : Mr CLAUDEL Hubert, Maire,

Mme VALDENAIRE Sylviane, MM. LAMBOLEY Claude, GENEY Jean-Michel, adjoints, Mme, MM. ZWILLER Marie-Michèle, DAVAL Jean-Luc, GALMICHE Daniel (est arrivé à compter de la délibération 2-2018/02/104) conseillers délégués aux adjoints, Mme M. PEREAUX Laurence, TOTTOLI Denis, conseillers municipaux Absentes: Mmes GALLET Aurore, HERAULT Charlotte.

Secrétaire de séance : M. GENEY Jean-Michel

Le Maire informe les membres que depuis le dernier conseil il n'y a pas eu de mariage. Il a été constaté :

- \* Le décès de Luce CLAUDEL née HOUBRE le 19 février 1935 à HAUT DU THEM (70) décédée le 21 janvier 2018 à son domicile 55, la Roche d'Amont,
- \* Les décès hors commune de :
- Simone BRESSON née le 5 février 1930 à HAUT DU THEM (70) le 7 janvier 2018 à BUSSANG (88)
- Yvonne ARNOULD née le 28 novembre 1929 à HAUT DU THEM (70) le 20 janvier 2018 à LE THILLOT (88)
- Yves CLAUDEL né le 24 juin 1935 à HAUT DU THEM (70) le 18 février 2018 à TREVENANS (90).

Il adresse ses condoléances aux familles.

\* La naissance le 27 janvier 2018 de Léonie HENRY de Johan HENRY et Maud DIRAND , 40, route de la Pile

Il adresse ses félicitations aux parents.

#### Délibération 2-2018/02/102 : Désignation des délégués à la CLECT :

Le conseil municipal nomme M. Hubert CLAUDEL, titulaire et Mme Sylviane VALDENAIRE, suppléante à la CLECT (Commission d'Évaluation des Charges Transférées) à la Communauté de Communes des Mille Étangs, par 8 voix Pour et 1 abtsentation.

#### Délibération 2-2018/02/103: Frais des NAP:

Le conseil municipal approuve les frais des NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) pour 2016/2017.

Délibération 2-2018/02/104 : CDG 70 : Proposition d'adhésion au service d'accompagnement et gestion de l'absentéisme :

Le conseil municipal accepte d'adhérer au service d'accompagnement en gestion de l'absentéisme du Centre de Gestion 70 et autorise le Maire à signer la convention.

**Délibération 2-2018/02/105 : Renouvellement adhésion à l'ADEMAT :** Le conseil municipal accepte de renouveler l'adhésion à l'ADEMAT (Association pour la Défense, le Maintien et l'Amélioration de la Maternité de REMIREMONT(88)).

Délibération 2-2018/02/106 : Demande de subvention à l'Unité Départementale

# de l'Architecture et du patrimoine pour les travaux d'assèchement des murs de l'église de Château Lambert :

Le conseil municipal sollicite une aide pour les travaux d'assèchement des murs de l'église de Château Lambert et autorise le Maire à déposer un dossier de demande de subvention.

Le coût des travaux d'assèchement des murs est estimé à :

pour l'assèchement extérieur : 6 910.95 € HT devis de MURPROTEC
 pour l'assèchement intérieur : 6 306.94 € HT devis de l'entreprise POPIC
 pour la ventilation : 740.00 € HT devis de l'entreprise POPIC

soit un total de : 13 957.89 € HT

Délibération 2-2018/02/107 : Demande de subvention au Conseil Départemental pour les travaux d'assèchement des murs de l'église de Château Lambert :

Le conseil municipal sollicite une aide pour les travaux d'assèchement des murs de l'église de Château Lambert et autorise le Maire à déposer un dossier de demande de subvention.

Le coût des travaux d'assèchement des murs est estimé à :

pour l'assèchement extérieur : 6 910.95 € HT devis de MURPROTEC
 pour l'assèchement intérieur : 6 306.94 € HT devis de l'entreprise POPIC
 pour la ventilation : 740.00 € HT devis de l'entreprise POPIC

soit un total de : 13 957.89 € HT

Délibération 2-2018/02/108 : Compte de Gestion 2017 Commune :

Le conseil municipal approuve le Compte de Gestion Commune 2017 dressé par la Receveur municipal.

#### Délibération 2-2018/02/109 : Compte administratif 2017 Commune :

Le conseil municipal approuve le Compte administratif 2017 hors la présence du Maire tel que ci dessous :

 Dépenses
 Recettes

 Fonctionnement :
 278 609.38 €
 450 519.25 €

 Investissement :
 280 519.25 €
 248 721.34 €

 Restes à réaliser investissement :
 32 000.00 €
 91 000.00 €

Délibération 2-2018/02/110 : Affectation du résultat Commune 2017 au budget 2018 :

Le conseil municipal décide d'affecter les résultats ci dessous :

En déficit d'investissement au D001 : - 176 326.97 €
En affectation de résultat au 1068 : 117 326.97 €
En report de Fonctionnement au R002 : 194 283.69 €

Délibération 2-2018/02/111 : Convention de participation aux frais de chauffage des logements du presbytère :

Le conseil municipal autorise le Maire à réaliser les contrats de frais de chauffage avec les locataires du presbytère.

Questions diverses : a été évoqué :

Compte rendu du conseil communautaire du 6 février 2018 à Melisey

Vu pour être affiché le 05 mars 2018 conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Haut du Them-Château Lambert, le 02 mars 2018

Le Maire Hubert Claudel